

# NGOME NET

## LE JOURNAL DU SCOUR NGOME SUR LE NET

### 42<sup>ème</sup> EDITION

#### EDITORIAL

Chers Ngomenautes!

Nous vous souhaitons tous bonne santé et espérons surtout que votre confiance en nous reste intacte, bien que nous ne répondions toujours pas pleinement à vos attentes.

Dans ce numéro vous serez informés sur le dossier des hydrocarbures dont l'Ex directeur a été arrêté dernièrement. Des hommes d'affaires ainsi que des agents des Hydrocarbures ont été incarcérés. Toujours dans le cadre de la même affaire, Maître Fahami, avocat de certains des accusés a tenu une conférence de presse à l'Hôtel les Arcades pour clarifier le statut de ses clients. NGOME NET était présente dans cette conférence.

Les célébrations de mariages continuent de plus belle. On est en pleine haute saison. Les Djéléyo se multiplient. Mésaventure pour les *wanamdji de padjidjou* qui ont été privés de deux moiliko d'affilée alors que le riz coule à flot.

Nous vous souhaitons tous bonne lecture et vous promettons être réguliers dans les éditions à suivre.

#### 04 JUILLET: ARRESTATION DE L'EX DIRECTEUR DES HYDROCARUBRES

Le travail des équipes chargées du contrôle de l'état des Sociétés d'état bat son plein. Les pions commencent à tomber. La rumeur courait en fin de journée du mardi quatre juillet. L'audit des hydrocarbures est à son terme et des anomalies ont été constatées. L'ex Directeur des Hydrocarbures Aboudou Soefo a été donc mis en état d'arrestation ainsi que le comptable Djawad Said Ahmed Cheih et le DAF Hassane Eric. Dans la même foulée des hommes d'affaires ont du leur tenir compagnie. Il s'agit d'Ahmed Barwane, Mourad Bazi et Petan Koudra tous soupçonnés de complicité dans des détournements de fonds ou d'avoir bénéficié de largesses de la société en tant que proches de l'ancien régime. Cela fait une semaine donc qu'ils logent à *Le Moroni 2*, nom donné à la prison de Moroni en référence à l'hôtel Le Moroni depuis que des personnalités y avaient été hébergés sous l'ancien pouvoir. En tout cas attendant leur jugement ils seront parmi les premiers à utiliser les matelas offerts auparavant par la femme du président Sambï à la maison d'arrêt. Ses matelas sont fabriqués par le président nouvellement élu dans son usine basée à Anjouan.

#### 09 JUILLET : MOILIKO:LE RIZ COULE A FLOT

Comme on l'avait annoncé, cet été nombreux sont les candidats à la « noblesse suprême ». Sortir du statut de « *mnamdji* » est le dessein premier des partisans de l'ostentation. Ainsi les prétendants sont de plus en plus

nombreux des dernières années à l'image de cet été. Des *djéléyo* se font conjointement comme ceux de Hassane Kassim et Ali M'sa « *Miliyo* ». Par conséquent il y a beaucoup de *kombé* une soixantaine au total à consommer en deux temps, vendredi et samedi, au grand bonheur des amateurs de mangement. Vendredi s'étalera donc sur deux jours du moins pour le *moiliko*, mais pas pour la grande prière. Les *Wanamdji* ont donc raflé la mise. Certains avancent l'idée qu'on devrait éliminer ces gaspillages, voire éventuellement remplacer le festin par de l'argent liquide qui pourrait être investi dans des projets importants et fructueux. Mais les consommateurs ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ne prêtent aucune attention à de tels propos car pour eux quand il s'agit de *ANDA*, cela ne peut rimer qu'avec consommation à flot.

## 15 JUILLET : AFFAIRE HYDROCARBURES : CONFERENCE DE PRESSE DE MAITRE FAHAMI, L'AVOCAT DES ACCUSES.

Dans le but de faire la lumière sur ces clients arrêtés dans le cadre de l'affaire Hydrocarbures, Maître Fahami a tenu une conférence de presse à l'Hôtel Les Arcades. NGOME NET faisait parti des organes de presse invitées. En ouverture, Maître Fahami a remercié l'assistance d'avoir bien voulu répondre à l'invitation. Par la suite il est, sans tarder, entré dans le vif du sujet en évoquant le cas de ces clients. Il s'agit des trois hommes d'affaires Barwane, Mourad Bazi et Petan Koudra, soupçonnés de détournements et des deux agents des Hydrocarbures Hassane Eric (DAF) et Djawad Said Ahmed Cheick (Comptable), accusés de complicité de détournement. Maître Fahami a tenu d'abord à souligner ce fait : Comment serait-ce possible que ces personnes aient participé à un détournement alors qu'ils ne sont ni dépositaires ni agents des hydrocarbures ? Par la suite, il évoqué le cas de ses clients vis-à-vis de la Société Hydrocarbures. Ses clients ont fait des emprunts et sont donc redevables aux Hydrocarbures tout en précisant les sommes dues par chacun de ses clients :

- Barwane : 5 millions de francs comoriens.
- Mourad Bazi : 60 millions. Circonstances : Au retour de son Bateau nommé *LE DAUPHIN* qui avait été refoulé vers les Seychelles par les autorités de l'ancien gouvernement, il avait besoin d'argent pour reprendre ses activités. Comores Hydrocarbures en tant que société d'Etat, lui prêté cet argent.
- Pétan Koudra : 17 millions

Quant à Hassan Eric Djawad Said Ahmed, ils sont des employés des Hydrocarbures et ils ne faisaient des ordres de décaissement venant du directeur Aboudou Soefo. Selon Maître Fahami donc, ses clients ne sont coupables, ni de détournement, ni de complicité de détournement. Quand on lui demanda si Hydrocarbures pouvait prêter de l'argent comme une institution bancaire, il a expliqué que les sociétés ont le droit de prêter et d'emprunter et que de telles opérations sont courantes dans la comptabilité de toute société. En tout cas jusqu'à présent le cas de ses clients n'a pas été élucidé. Des doutes pèsent sur la culpabilité de certains de ces détenus, mais il appartient seulement au tribunal d'en faire la lumière. Nous vous donnerons suite dans notre prochaine édition.

## 22 JUILLET : DEFECTION CHEZ LES WANAMDJI DE PADJIDJOU, POLEMIQUE SUR LE MOILIKO

Ce fut presque la veille de son *djéléyo* que la nouvelle s'est rependue. Said Abdallah Trambwapwvi a fait défection. Il a quitté les *wanamdji* de *padjidjou* pour rejoindre ceux de *Mnamalévou*. Colère chez les uns et Euphorie chez les autres.

Ceci, comme vous pouvez l'imaginer a provoqué une effervescence chez les *wanamdji* de *padjidjou*, qui ont très mal accueilli cette désertion. Ils ont réagit en boudant le *moiliko* de Said Abdallah, au bonheur de leurs homologues de *mnamalévou*. Ce boycott, bien sur, n'a pas été accueilli favorablement par tout le monde. Il y a eu des remous de part et d'autre, surtout chez le camp *padjidjou*. Ceux de *mnamalévou* n'ont pas cherché à trouver un terrain d'entente. Au contraire ils ont favorablement accueilli la décision de leurs confrères. Et pour enfoncer le clou, ils ont aussi décidé de ne pas leur donner le *moiliko* de l'autre *boinaharoussi*. Si vous ne mangez pas le *moiliko* de Said Abdallah, nous ne vous donnerons pas celui de Darouèche Chanfi Soilihi non plus. Vous pouvez vous curer les dents. Darouèche qui faisait parti des *wanamdji* de *padjidjou* avait fait sont *Djéléyo* conjointement avec Said Abdallah. Au total il y avait 54 *kombé* à consommer. Des mutations de dernières minutes ont été constatées, certains ayant eu lieu à quelques heures de la consommation du *moiliko*, voire même juste après la prière de vendredi. Comparez cette affaire à la privation de certains clubs italiens du championnat de première division. Tout compte fait les *wanamdji* de *padjidjou* ont assuré l'affaire en consommant ces deux *moiliko* en deux temps : vendredi et samedi et même dimanche paraît-il. Pour la petite histoire, dans la confusion, certains d'entre eux après la prière de vendredi, se sont

présentés là où devaient aller samedi...

## **NECROLOGIE**

Nous avons le regret de vous annoncer la disparition **Maman Soundi** (Ali Mpissi). Son enterrement a eu lieu aujourd'hui (dimanche) au cimetière de **Ivogo**. C'est avec tristesse que nous vous annonçons aussi la disparition ces derniers jours de **Maman Hadidja Mouigni** (Sadani), **Deze Abdou Yada** (Chongodjou) et Monsieur **Ali Abdallah** (Sadani). Que leurs âmes reposent en paix et que Dieu leur accorde sa miséricorde inchallah.

*Rédaction : Mohamed Adinane*

*CONTACT : - Tel : (00 269) 33 26 77/ 34 74 05*

*[medadinane@yahoo.fr](mailto:medadinane@yahoo.fr)*

*[medadinane@yahoo.fr](mailto:medadinane@yahoo.fr)*

*[medadinane@yahoo.fr](mailto:medadinane@yahoo.fr)*

*Retrouvez tous les anciens numéros de Ngomé Net sur [www.comores-online.com](http://www.comores-online.com)*

*Rubrique associations, page Scout Ngomé*

*Accès direct : [http://www.comores-online.com/mwezinet/associations/scout\\_ngome.htm](http://www.comores-online.com/mwezinet/associations/scout_ngome.htm)*

Mohamed ADINANE SAID